

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 8 mars 2022

Délibération
n°38-2022
Point 4.10.9

Point 4.10.9 de l'ordre du jour

Annexe financière entre la Faculté des sciences du sport et l'EAES-SCG (Athènes) pour la mise en œuvre d'une formation délocalisée Master Entraînement, sport et santé au titre de l'année universitaire 2021-2022

EXPOSE DES MOTIFS :

La Faculté des sciences du sport propose un programme délocalisé à Athènes, en Grèce depuis l'année 2013. Faisant suite à une volonté manifeste d'évoluer vers une démarche de qualité, en s'appuyant sur un renforcement des synergies pédagogique et administrative, cette coopération a évolué en 2017, lorsque la Faculté des sciences du sport a décidé d'ouvrir une nouvelle page de son implantation dans ce pays d'Europe méridionale en engageant une nouvelle collaboration avec l'Educational Association for European Studies - SCG Scientific College of Greece.

Les modalités de l'accord financier sont spécifiées dans les documents joints, notamment l'étude préalable des conditions de mise en œuvre.

Elles sont identiques à celles des années précédentes

Le projet a été présenté au Conseil de composante du 14 octobre 2021.

Le 22 février 2022, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 23 voix pour et 1 abstention.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve l'annexe financière entre la Faculté des sciences du sport et l'EAES-SCG (Athènes) pour la mise en œuvre d'une formation délocalisée Master Entraînement, sport et santé au titre de l'année universitaire 2021-2022.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	34
Nombre de voix pour	30
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	1
Ne participe pas au vote	3

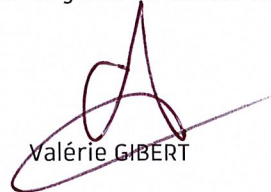
Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 14 mars 2022

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT